

Libreville, le 2 janvier 2021

A l'attention des parents d'élèves
LYCEE BLAISE PASCAL
LIBREVILLE

MEILLEURS VŒUX 2021 - RESPONSABILITE DE CHACUN = SANTE DE TOUS

Madame, Monsieur, Chers Parents,

En ce tout début janvier, nous tenons à vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une très heureuse année 2021.

Cette nouvelle année était attendue par beaucoup d'entre nous. En effet, les mois qui viennent de s'écouler ont été, à bien des égards, exceptionnels et difficiles.

A la même date il y a un an, qui aurait imaginé les événements que nous allons vivre ?

Personne n'aura totalement échappé aux contraintes très lourdes découlant de cette crise sanitaire mondiale.

Dans ce contexte, malgré les nombreuses difficultés engendrées par la crise du COVID, le lycée Blaise Pascal a continué à fonctionner.

L'investissement des équipes pédagogiques et de tous les personnels de l'établissement, l'engagement de l'Association des Parents d'Elèves, le soutien appuyé de Monsieur l'Ambassadeur de France et de Monsieur le Conseiller Culturel, l'écoute attentive des autorités gabonaises furent autant d'éléments déterminants pour que le lycée continue à assurer ses missions.

Les résultats aux examens en juin, le succès de l'orientation post baccalauréat et l'accueil des élèves en présentiel sans discontinuer depuis le 2 septembre en sont autant de témoignages.

L'année qui commence nous apportera de nouvelles perspectives. Dans les mois à venir, nous sommes certain que nous pourrons reprendre, y compris au sein de notre établissement, une vie plus conforme à celle que nous avons mis de côté depuis mars 2020.

Néanmoins, d'ici là, nous ne devons pas baisser la garde.

Les cours reprendront effectivement le lundi 4 janvier. **Le protocole sanitaire continuera à être appliqué.**

Mais chacun et chacune d'entre nous doit se sentir pleinement acteur du bon fonctionnement de l'établissement particulièrement dans la lutte contre la COVID19.

En effet, de la responsabilité de chacun découlera dans les semaines à venir la santé de tous. Ainsi, toute personne en attente d'un résultat de dépistage COVID (notamment dans le cadre d'un retour de voyage) devra attendre la confirmation négative de ce test pour réintégrer l'établissement en janvier. Il ne devra y avoir aucune exception.

En vous souhaitant, à vous et vos proches, une excellente année 2021.



Le Président de l'APE

N. CHEVRINAIS

